

Compte-rendu #45 - Séance du 23 septembre 2024

Commission de l'Éducation, de l'Enseignement de promotion sociale, de la Promotion de Bruxelles et de la Recherche scientifique

1. Question du député Martin Casier (PS) :

[« Sous-représentation des femmes dans les filières STEAM \(Science, technology, engineering, arts and mathematics\) »](#)

Lors de la précédente législature, plusieurs initiatives ont été prises pour améliorer l'attractivité des filières STEAM, dans lesquelles les femmes sont en outre sous-représentées. Dans la Déclaration de Politique Communautaire (DPC), le gouvernement déclare vouloir « mettre en place une réelle **stratégie de promotion des filières et métiers STEAM** sous la coordination d'une coupole rassemblant les différents intervenants et acteurs ».

Le ministre peut-il identifier les intervenants et acteurs visés ? Cette stratégie de promotion abordera-t-elle la **sous-représentation des femmes qui débutent une carrière scientifique dans ces filières** et qui subissent le phénomène du « tuyau percé » ?

Réponse de M. Adrien Dolimont, ministre de la Recherche :

Le ministre considère la question des filières et métiers STEAM comme un enjeu important, à propos duquel il compte assurer la coordination avec ses collègues ministres (Éducation, Enseignement supérieur, Économie, Emploi et Formation...). « Les travaux menés durant la précédente législature ont mis en avant la nécessité de développer une **stratégie de promotion des filières et des métiers STEAM autour de quatre axes : la didactique, la formation des formateurs, l'attractivité et la prospective. Des acteurs de ces quatre axes doivent y être associés.** Je pense, notamment, aux administrations compétentes, aux universités et hautes écoles, aux unités d'administration publique (UAP) actives dans la formation et la remise à l'emploi, aux opérateurs de formation en cours de carrière, aux opérateurs de sensibilisation aux sciences, techniques et métiers, aux didacticiens en sciences, mais aussi aux représentants des réseaux d'enseignement, à l'équipe du chantier n°4 du Pacte pour un enseignement d'excellence, aux écoles ayant obtenu le label européen *Science, technology, engineering and mathematics* (STEM) ou ayant développé des pratiques ou un positionnement dans ce domaine, ou encore aux membres du Service général de l'inspection (SGI), aux représentants du secteur de la formation professionnelle, aux instituts d'analyse et de prospective, aux



responsables des outils de pilotage des politiques tels que le Cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs (CPEPE) ; j'en oublie sans doute.

Concernant la sous-représentation des femmes qui débutent une carrière scientifique, le gouvernement, à travers sa DPC, a fait part de son **ambition d'attirer plus de jeunes et de femmes vers les filières et métiers STEAM**. Le décret du 4 avril 2024 relatif au financement de la recherche dans les établissements d'enseignement supérieur intègre des **actions qui** vont dans ce sens et **s'articulent autour de trois axes**. Premièrement, il s'agit d'inciter les universités et le Fonds de la recherche scientifique (FNRS) à mettre systématiquement en œuvre des **interventions en vue de faire prendre conscience aux membres des commissions de sélection ou de promotion de biais implicites**, en utilisant, par exemple, des vidéos de sensibilisation, ou d'autres moyens comme décrits notamment par l'Université d'Aix-Marseille (AMU).

Deuxièmement, il convient d'inciter les universités et le FNRS à **respecter un certain équilibre de genre parmi les académiques conviés lors d'événements, de conférences ou de panels** et de les inviter à signer la charte des panels inclusifs pour les organisations.

Troisièmement, il faut inciter les institutions à **composer leurs instances décisionnelles pour les processus d'évaluation, de promotion et de sélection des académiques avec une proportion de femmes au moins équivalente à leur représentation dans la communauté académique des disciplines concernées**. Il s'agit d'une mesure "cascade".

Enfin, il convient également d'**agir de manière plus ciblée sur les appels à candidatures concernant les stades de carrière les plus avancés**, là où le déséquilibre est le plus marqué. Il est demandé au NCP-FNRS (National Contact Point hébergé au FNRS) et aux cellules "Europe" de mieux communiquer sur les objectifs du programme européen "Horizon Europe" relatifs à l'équité, à la diversité et à l'inclusion et sur les mesures prises par la Commission européenne et le Conseil européen de la recherche (ERC) pour améliorer la proportion des femmes et mettre en avant, dans les différentes communications, leur bon taux de réussite. »

Réponse du député :

« Votre réponse évoque déjà quelques pistes intéressantes que nous soutiendrons. Néanmoins, on oublie parfois le "A" de STEAM. Nous avons beaucoup parlé des scientifiques ici, mais les difficultés se généralisent aussi dans les filières d'art : il faut y prêter attention ; je ne doute pas que vous le ferez. »

⇒ Source au Parlement de la FWB : <https://archive.pfwb.be/1000000020da000>

 www.observatoire.frs-fnrs.be

 <https://www.linkedin.com/company/observatoire-frs-fnrs/>

 <https://x.com/ObsFNRS>

Ce compte-rendu se veut uniquement le relai et la synthèse des échanges entre les parlementaires et les membres du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'Observatoire de la Recherche et des Carrières Scientifiques ne prend en aucun cas position sur les éléments présentés dans ces discussions.